

Moderniser l'informatique du Trésor public et améliorer la qualité de service

L'informatique du Trésor public qui se situe au niveau des plus grandes DSI* françaises tant par les missions couvertes, le budget et les moyens mis en œuvre que par le volume des échanges et le nombre d'applications dont bénéficie un nombre d'utilisateurs sans cesse plus important, a connu une année 2005 particulièrement riche.

Parallèlement à la poursuite des actions engagées depuis quelques années pour moderniser les structures, enrichir l'offre de services applicatifs et améliorer la qualité des prestations et leur mesure, l'année 2005 a été caractérisée par l'adaptation des applications de comptabilité et de dépenses de l'État pour le passage à la LOLF au 1^{er} janvier 2006.

L'évolution des structures informatiques

La poursuite de la spécialisation des départements informatiques

Inscrit dans le schéma directeur informatique, le plan de spécialisation des départements informatiques (DI) poursuit l'objectif de la modernisation des structures et des infrastructures. La deuxième étape (2004-2006) engagée à l'automne 2004 conduit à spécialiser davantage les départements informatiques sur un métier avec une concentration accrue des exploitations. Fin 2005, les principales applications de gestion du Trésor public ne sont plus exploitées, la paye des agents de l'État exceptée, que dans une seule filière, IBM, Bull ou Unix. L'application de dépense NDL est exploitée dans un seul environnement par deux DI et celle des pensions par un seul DI.

Certaines orientations ont été reconsidérées pour préparer l'avenir : le DI de Dijon se spécialise sur l'intégration et l'exploitation des nouvelles applications en environnement Unix et celui de Rennes hébergera et exploitera INDIA** tout en partageant, avec l'ACCT, l'exploitation et la supervision d'Accord Lolf.

De même, la montée progressive en charge et en compétence des pôles décisionnels, tant de conception (DI de Bordeaux et, désormais d'Ajaccio) que d'intégration et d'exploitation (DI de Clermont-Ferrand) a contribué à cette spécialisation.

Le niveau de formation des agents (7 400 jours/homme dispensés) a concerné plus de 1 000 informaticiens, soit la moitié de la ressource globale, pour un budget de 1,5 million d'euros. L'évolution vers la technologie J2EE dans le monde des logiciels libres a été structurée avec la préparation du socle d'outils et du support nécessaires pour assister les premiers développements.

L'évolution et la stabilisation de l'architecture technique

Les configurations de serveurs Unix et de base de données Oracle installés ont évolué (renforcement de capacité) pour faire face à l'accroissement constant des charges et de volumétrie, les dernières installées se révélant rapidement saturées.

Dans les mondes propriétaires, le retrait de mainframes Bull se poursuit conformément au calendrier prévu et dans celui des mainframes IBM, les Zséries de Rouen et Tours sur lesquels sont regroupées les exploitations des principales applications de dépenses de l'État des investissements ont été réalisés pour les doter des moyens nécessaires à leur sécurité et à celle des missions qui leur sont confiées.

L'exploitation à distance fait désormais partie du paysage informatique et atteste, si besoin en était, que la proximité de la "machine" n'est pas une fin en soi.

* Direction des systèmes d'information

** INDIA : infocentre de la dépense et de la comptabilité de l'État version LOLF



2 025 informaticiens
(toutes qualifications confondues)

33 départements informatiques

154 millions d'euros
de budget annuel :
dont 96 consacrés aux infrastructures
et 54 aux applications métier
(nouveaux projets, nouvelles
technologies et applications de gestion)

200 applications de gestion

7 500 jours/homme de formation

Dans le monde de l'informatique décisionnelle, la prise en compte prochaine de l'intégration et de l'exploitation du projet DELPHES (volet décisionnel du programme Hélios) a nécessité un renforcement de la capacité machine du pôle INCA de Clermont-Ferrand.

LE FUTUR CENTRE NATIONAL ÉDITIQUE DU TRÉSOR PUBLIC

Le projet de refonte de l'éditique est entré en phase opérationnelle en 2005.

Plusieurs actions ont été conduites pour finaliser les choix stratégiques avant de lancer les appels d'offres des marchés d'acquisition des matériels et logiciels. De même, l'instruction et les choix relatifs à l'installation immobilière du futur centre éditique national ont été opérés tout en mettant en œuvre, en liaison avec les DI, un plan d'accompagnement des personnels concernés par cette évolution.

□ les choix stratégiques opérés concernent : la définition d'une offre de services éditiques complète et à l'état de l'art, l'offre de nouveaux services aux moindres coûts adaptés aux besoins, le choix d'une forte industrialisation des procédures et des techniques avec le regroupement de la charge de fabrication en un lieu unique de façon à atteindre le niveau critique, le maintien d'un service de proximité confié aux Ateliers de traitement de l'information (ATI) pour l'impression de certains documents non remis à la Poste ;

□ le choix de la formule d'acquisition et de mise en œuvre des moyens futurs a été guidé par deux objectifs : permettre à l'informatique du Trésor public de maîtriser tous les choix et assurer la prise en mains du dispositif par les personnels du réseau ;

□ dans le droit fil des objectifs de rationalisation documentaire, des travaux sur la charte graphique, menés en concertation avec la DGI pour les documents fiscaux, doivent être finalisés début 2006 ;

□ les choix relatifs à l'installation immobilière du futur centre éditique national ont été arrêtés en 2005 à l'issue d'une expertise approfondie des différentes solutions au meilleur coût pour l'État. La sélection du projet immobilier interviendra au premier trimestre 2006 ;

□ le dispositif d'accompagnement des agents concernés repose sur quatre axes : la recherche des solutions de reconversion pour les personnels libérés des ateliers actuels (350 personnes) ; l'accompagnement par des formations adaptées ; la facilitation des mutations et, le cas échéant, un dispositif indemnitaire adapté selon les situations. La concertation avec les partenaires sociaux a été engagée dès fin juin 2004 et s'est poursuivie en 2005.

LE RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CANOPÉE ET SON SUCCESSEUR RUBIS, COMMUN AVEC LA DGI

L'actuel réseau **CANOPÉE**, qui relie l'ensemble des postes du Trésor public (métropole, outre-mer et étranger), permet d'adapter les offres de débits en fonction du trafic et des besoins des applications en privilégiant les solutions de type Xds.

Un serveur d'accès distant (type *Virtual Private Network*), complété d'un portail, est mis à disposition de plus de 8 000 partenaires du Trésor public (soit une progression de plus de 260 % par rapport à 2003) pour accéder au réseau Canopée à partir d'une connexion sécurisée via Internet.

Les travaux pour la mise en œuvre du nouveau réseau **RUBIS***, commun avec la DGI, se sont déroulés en 2005. Le déploiement débutera en février 2006 pour être totalement achevé pour l'ensemble des postes du Trésor public en octobre 2006.

L'objectif est de rationaliser les coûts à travers des économies d'échelle (5 000 sites), de disposer d'une connectivité directe et générale entre les sites DGCP et DGI au sein d'un même intranet IP avec une convergence des politiques de sécurité et un accès réseau commun pour les hôtels des finances.

Le périmètre DGCP : 3 800 accès en métropole (accès hauts débits pour les DIA Copernic, PGT & Bercy, accès xDSL ou LL pour les trésoreries et autres DI), 150 sites dans les DOM-TOM (secours RNIS, toutes les trésoreries secourues), accès internet à hauts débits pour la PGT et Bercy, accès X25 (service Atlas à partir des stations Tedeco, Télétel, cinq accès internationaux hors Afrique et Chine).

* Réseau unifié basé sur l'intégration des services

80 000 boîtes aux lettres électroniques,
701 000 courriels échangés quotidiennement
et 485 000 messages distribués
pour une volumétrie de 83 Gigas octets

Plus de 200 000 messages
"suspects" arrêtés quotidiennement

100 000 accès quotidiens
à la page d'accueil de Magellan,
l'intranet du Trésor public

Une offre de prestations en constante évolution

L'entretien des applications

POUR LES RECETTES DE L'ÉTAT

La fiabilisation des applications informatiques du recouvrement a permis d'effectuer l'ensemble des opérations de recouvrement et d'intégrer la mise en œuvre opérationnelle d'un troisième Centre d'encaissement à Rennes après ceux de Créteil (créé en 2003 dont la rénovation est programmée pour 2006) et de Lille (créé en 2004).

Une application spécifique a également été construite en étroite collaboration avec la DGI pour permettre, dès janvier 2006, la mensualisation du paiement de la **prime pour l'emploi**, conformément aux engagements du Gouvernement, auprès de 1,5 million de bénéficiaires.

L'application de gestion des moyens de paiements dématérialisés (mensualisation, prélèvement à l'échéance, paiement en ligne) SATELIT a enregistré en 2005 :

□ pour les particuliers : 1 632 488 adhésions, 291 491 modifications de contrats et 1 098 637 paiements en ligne ;

□ pour la Direction des grandes entreprises (DGE) : 340 975 paiements pour un montant de 37,829 milliards d'euros ;

□ pour les entreprises hors DGE : 2 535 paiements effectués au titre de l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les salaires.

L'année 2005 a été particulièrement riche en évolutions de l'application avec l'offre de paiement en ligne de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires aux entreprises hors DGE, la refonte de la procédure de télépaiement des impôts sur rôle et le paiement de la taxe sur les véhicules de société pour les entreprises relevant de la DGE.

Un travail important a également été réalisé dans le cadre du projet de réingénierie des amendes avec l'adaptation des applications informatiques de gestion des amendes et condamnations pécuniaires.

POUR LA COMPTABILITÉ ET LA DÉPENSE DE L'ÉTAT

Outre l'impact important du passage à la LOLF, les différentes applications ont fait l'objet d'évolutions fonctionnelles ou techniques pour améliorer leur performance et la qualité du service rendu.

C'est ainsi que NDL a été déployée dans les TOM et que les travaux d'interfaçage avec COREGE, l'application de gestion des ordonnateurs secondaires du ministère des affaires étrangères en poste à l'étranger, ont été poursuivis pour qu'en 2006 les dépenses de tous les ordonnateurs secondaires en poste auprès des régies diplomatiques et consulaires soient intégrées à la trésorerie générale pour l'Étranger dans NDL, via un interfaçage entre COREGE et NDL.



La paye en chiffres

2 600 040 bulletins de paye mensuels en moyenne dont 2 317 000 payes État et 283 040 payes à façon pour un montant annuel global d'environ 72 milliards d'euros

Les pensions en chiffres

2,01 millions de pensions de retraite, 381 000 pensions d'invalidité et 1,5 million d'émoluments divers pour un montant annuel global de 38,6 milliards d'euros

POUR LA PAYE DES AGENTS DE L'ÉTAT, diverses mesures ont été appliquées dès janvier 2005 qui concernaient plusieurs réformes : du financement de l'assurance maladie avec la modification de l'assiette de la contribution sociale généralisée, des retraites avec la mise en place des cotisations nécessaires au financement du régime additionnel sur les primes des fonctionnaires, de la branche famille avec le transfert du paiement des prestations familiales aux caisses d'allocations familiales pour tous les fonctionnaires (à l'exception des DOM) et la mise en place de la cotisation patronale AF.

De même, des mesures salariales, notamment "l'indemnité de sommet de grade" ont été appliquées aux agents publics en poste en métropole, dans les DOM et à l'étranger conformément au calendrier.

POUR LES PENSIONS DE L'ÉTAT, après la mise en œuvre de la réforme du régime de retraite et la dé cristallisation des pensions pour nationalité, les équipes ont été mobilisées sur la mise en œuvre du compte d'affectation spéciale pensions (CAS).

Parallèlement, les travaux engagés dans le cadre du regroupement de l'ensemble des bases pensions sur un site unique d'exploitation ont été conduits à leur terme en 2005 tout comme la désignation et la montée en compétence progressive d'un nouveau site de développement. Enfin, une étude sur la réingénierie du système d'information des pensions de la DGCP a été lancée.

POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL

Le parc applicatif traditionnel (RCT, HTR, CLARA) a intégré les réformes réglementaires (plan hôpital 2007, réformes M14, M52, M61) et les modifications des nomenclatures et règles de gestion comptable.

Les extracteurs nécessaires à la migration vers HÉLIOS ont subi les évolutions demandées et la préparation de l'automatisation des opérations liées à la migration a été engagée avec la mise au point des interfaces et des traitements nécessaires à l'outil de suivi des déploiements, SIMBAD. Les opérations de répétition puis de migration vers HÉLIOS ont été réalisées pour 90 postes comptables.

La centralisation des comptes du secteur public local via les applications CCL et CCI a été encore fiabilisée et un site autorisant la consultation de l'annuaire des budgets du secteur local a été mis en place.

La généralisation de l'application de contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD) a été opérée avec succès.

L'application Hôpital HTR a été enrichie de la fonctionnalité de traitement des rejets Noémie opérés par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Par ailleurs, dans le cadre d'une nouvelle architecture d'échange des flux B2-Noémie, d'importants travaux ont été menés visant à élargir ces procédures à l'ensemble des régimes d'assurance maladie et à la France entière : un nouveau protocole national B2-Noémie et son mode opératoire ont notamment été élaborés.

Le déploiement de nouvelles applications

Des évolutions importantes d'applications et de nouveaux développements dans le cadre de la LOLF notamment ont étoffé une offre de services déjà riche d'une quarantaine d'applications développées suivant les nouveaux standards. Cette évolution permanente démontre la qualité du dispositif mis en place et la capacité des pôles de développement à répondre, parfois dans des délais contraints, aux objectifs et calendriers de réalisation fixés par les maîtres d'ouvrage.

Quelques exemples parmi les plus significatifs dans différents domaines :

LA COMPTABILITÉ ET LA DÉPENSE DE L'ÉTAT

Le progiciel **ASTER** est déployé depuis l'automne 2005 à l'ensemble des 21 trésoreries auprès des ambassades de France qui disposent désormais d'un outil intégré de gestion de la comptabilité, de la dépense et de la recette de l'État. L'adaptation à la LOLF a été validée en fin d'année (pour un volume annuel de 320 000 écritures comptables, 140 000 mandats et 95 000 règlements). Au total, le déploiement a nécessité une forte mobilisation des équipes techniques du DI de Nantes et un investissement important pour la formation des utilisateurs (1 000 jours/homme) et leur assistance après le démarrage.

CISIS : l'application déployée en 2005 à l'ensemble des trésoreries générales s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la comptabilité patrimoniale de l'État et permet d'intégrer les immobilisations incorporelles recensées par les services gestionnaires des ordonnateurs et de préparer leur comptabilisation dans les écritures de l'État.

COGITO : cet outil budgétaire du Trésor public permet aux services budgétaires de la DGCP et des trésoreries générales, de préparer et suivre les budgets des départements par entités (postes comptables, DIT, RF) et par grands postes budgétaires. L'application déployée en 2003 a été adaptée en 2005 au passage à la LOLF.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

EDEN (Environnement dématérialisé d'évaluation et notation) développé dans le cadre de la réforme de l'évaluation et de la notation des agents du Trésor public a été mis en œuvre conformément au calendrier et a permis aux évaluateurs - notateurs, via l'intranet Magellan et les procédures d'habilitation et d'accès sécurisées, de suivre et décliner toutes les étapes de la procédure depuis leur poste de travail.

NOMINOE, le référentiel des structures du Trésor public mis en place en 2003 a intégré en 2005 trois nouvelles évolutions permettant la gestion des emplois implantés, la codification des services centraux et la diffusion d'un nouvel interface plus complet avec l'application TOPAD 2 de la DGI.

LES CONDITIONS ET LA QUALITÉ DE TRAVAIL DES POSTES COMPTABLES

CADRAN, application intranet de mise en ligne des relevés de compte Banque de France et de consultation des relevés a été mise en œuvre dans l'ensemble des postes comptables en novembre 2005. Complément de COMPAS (recensement des moyens de paiements dématérialisés émis ou reçus de la Banque de France ou de l'IEDOM) déployé en 2005, cette application permet d'obtenir toutes les trente minutes l'ensemble des mouvements intervenus sur le ou les comptes Banque de France du comptable ce qui facilite la gestion des lignes de trésorerie.

NOVA, outil de gestion web qui remplace l'ancien module local client-serveur Amendes a été déployé dans la totalité des 106 trésoreries Amendes entre septembre et décembre 2005.

LES RESTITUTIONS D'INFORMATIONS ET DE L'INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

La demande croissante de restitutions nouvelles, plus riches et plus complètes, a nécessité de repenser le dispositif de l'informatique décisionnelle. En effet, après une phase de mise à disposition des applications de restitution pour le secteur public local notamment, d'importants travaux d'études ont été engagés en 2005 pour répondre aux enjeux d'une croissance forte et structurer une solution pérenne. C'est ainsi que les études préalables à un vaste projet de transformation de l'infocentre en véritable entrepôt de données (*Datawarehouse*) ont été menées à leur terme au début de 2006.

Avec la mise en place en juin 2005 de l'application de consultation des coûts complets (**CCM**) sur l'intranet Magellan, le Pôle décisionnel a participé à la constitution du nouveau système d'information du contrôle de gestion. Cette action s'est prolongée tout au long de l'année 2005 avec la conception et la réalisation de la première version de la nouvelle application de tableau de bord **Descartes** qui met en œuvre des technologies innovantes (portail, Java...)

La participation aux grands programmes informatiques

ADONIS, développé par le programme COPERNIC dans le cadre du Compte fiscal simplifié des particuliers, a été mis en service comme prévu en 2005 et ajoute les données de paiement aux données d'assiette déjà consultables par les agents de la DGI et de la DGCP ainsi que par les particuliers.

Dans la même logique qu'ADONIS, **ADELIE** voit s'ajouter, pour les entreprises, les données de paiement de taxe professionnelle (Compte fiscal simplifié des entreprises).

ASPASIE, l'annuaire des partenaires externes a été enrichi afin de permettre aux partenaires (Hélios, déposants fonds Trésor, établissements publics...) d'accéder aux fonctionnalités de l'application selon leur profil.

GED (Gestion électronique des documents) : l'offre de services s'est enrichie avec la dématérialisation des éditions HÉLIOS (projet Héliades) et la transformation et le stockage des éditions (format .pdf) ce qui permettra de réduire sensiblement la volumétrie des éditions papier.



La mesure de la qualité des prestations

Dans la perspective du futur Tableau de bord stratégique de la DSI qui couvrira l'ensemble des processus informatiques, les réflexions ont conduit à retenir des indicateurs concernant d'une part l'exploitation des applications et, d'autre part, l'assistance aux utilisateurs :

□ l'exploitation des applications est appréciée sous le double angle de leur disponibilité (taux de disponibilité des applications appréciée du point de vue de l'utilisateur) et du respect des principales échéances de traitement. À cette fin, le projet PÉGASE, pour la supervision, l'administration et la qualité de service des différentes plates-formes de la DGCP sur environnements mainframe ont été mis en œuvre en 2005 couplés avec une application de recensement des informations et de pilotage (BIP) des applications n'entrant dans le périmètre couvert par PÉGASE ;

□ les indicateurs de l'assistance utilisateurs ont reposé sur l'exploitation des données issues de l'enquête semestrielle de satisfaction des utilisateurs réalisés par l'institut de sondages BVA et la mesure quantitative de l'activité à travers du nombre d'appels et de la durée moyenne de résolution et permettent d'apprécier : le taux de résolution des incidents par le premier niveau d'assistance et la note de satisfaction des utilisateurs.

Les données relatives à la production informatique seront étalonnées en 2006 puis produites et mesurées en 2007-2008. Celles relatives à l'assistance seront produites et valorisées dès 2006.

Les actions du plan qualité informatique sont progressivement déclinées par les principales applications et la qualité des services atteint un niveau de maturité satisfaisant pour les utilisateurs et les partenaires du Trésor public.

Une assistance de qualité

Les enquêtes téléphoniques pratiquées par BVA attestent d'un taux de satisfaction constant et du nivellement des écarts entre les sites.

Dès 2004, tous les services d'assistance ont été dotés d'outils de *Help Desk* et de gestion de parc (Projet GPS) ce qui a permis de disposer d'une vision nationale du parc logiciel et matériel (un inventaire physique a été réalisé) mais d'avoir aussi une vision nationale des incidents techniques et logiciels. En 2005, ces éléments ont contribué à améliorer la gestion du parc et des indicateurs ont été mis en place pour identifier les actions correctives à mettre en œuvre.

Le déploiement des outils s'est poursuivi dans le cadre d'une expérimentation d'outils de téléphonie tels que le serveur vocal interactif et le couplage téléphonie-informatique. Un bilan sera établi en 2006.

Sécurité informatique : la définition d'un cadre de référence

Une étape importante a été franchie en avril 2005 avec la validation du cadre de référence de la Politique générale de sécurité du système d'information qui définit notamment les neuf principes directeurs de sécurité – classification des ressources, approche raisonnée, organisation claire et opérante, maîtrise des accès au système d'information, garantie de continuité des activités, intégration de la sécurité dans les projets, capacité de réaction à incident, sensibilisation et formation des agents, visibilité permanente – et précise les responsabilités des différents acteurs.

Parallèlement, l'offre de service s'est enrichie en matière d'authentification et d'études de vulnérabilité. La DGCP a conclu avec la DPMA une convention pour la délivrance par cette dernière de certificats électroniques (authentification forte d'une personne ou d'un équipement, confidentialité et/ou intégrité des données, non-répudiation...) aux agents de la DGCP. Cela participe ainsi à la création d'un espace de confiance dans le domaine numérique permettant par exemple le développement de l'administration électronique.

Dans le cadre des études de vulnérabilité, le déploiement de deux outils a été décidé en 2005 :

□ un outil d'automatisation du niveau de protection antivirus permet la gestion centralisée de la politique antivirale et la mise à jour automatique de l'antivirus présent sur chaque station de travail. Son déploiement, débuté en septembre 2005, se poursuivra jusqu'en juillet 2006 ;

□ un outil de détection des vulnérabilités pour la protection du poste de travail permet de s'assurer de la mise à jour de l'ensemble des postes et de l'application des correctifs ainsi que la suppression de services inutiles et potentiellement dangereux.

Enfin, des exercices programmés ou improvisés sont réalisés régulièrement par le Site national de sécurité (SNS) qui dispose désormais de toutes les configurations machines lui permettant, soit de réaliser des reprises d'activité en mode dégradé, soit de déporter les traitements à distance, le tout en totale transparence pour les utilisateurs. 15 exercices dont trois inopinés et un en réel (Strasbourg) ont ainsi été opérés en 2005. Ce dernier exercice, avec reprise complète d'activité pendant une semaine sur le SNS, a été conduit sans aucune perturbation pour les utilisateurs des 41 départements pour lesquels le site assure l'exploitation du recouvrement.

LOLF : L'AIFE définit et met en œuvre la stratégie informatique financière de l'État

Rattachée au ministre de l'Économie des Finances et de l'Industrie, l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) définit et met en œuvre la stratégie informatique financière de l'État. À ce titre, elle a été chargée de coordonner les travaux interministériels de conception, de développement et de démarrage du Palier 2006.

Les missions de l'AIFE

L'AIFE a pour missions principales de : construire Chorus, le futur système d'information commun à tous les acteurs de la gestion financière de l'État ; administrer l'application de gestion de la dépense centrale Accord LOLF ; coordonner les évolutions fonctionnelles des applications dans le périmètre du Palier jusqu'à la fin du déploiement de Chorus, dans le cadre d'un dispositif appelé Palier LOLF, urbaniser le système d'information financière de l'État, qui regroupe l'ensemble des applications financières de l'État.

Palier 2006 : l'adaptation des applications financières à la LOLF

Lancé en juin 2004, le projet Palier 2006 consistait à adapter les applications financières existantes aux principales dispositions de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) pour la gestion 2006.

Le projet, dont le pilotage a été confié à l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE), concernait environ 80 applications informatiques (applications interministérielles gérées par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et applications de gestion des ministères) et 30 000 gestionnaires et comptables, répartis dans toutes les administrations centrales et déconcentrées de l'État.

Le calendrier du Palier 2006 a été respecté. Depuis le 1^{er} janvier 2006, les applications financières de l'État mettent en œuvre l'essentiel des dispositions de la LOLF :

- présentation et exécution de la loi de finances 2006 dans une nomenclature budgétaire et comptable conforme à la LOLF ;
- mise en place d'un circuit de la dépense rénové intégrant les nouveaux acteurs et les nouvelles règles de gestion ;
- tenue de la comptabilité budgétaire des dépenses et des recettes, ainsi que de la comptabilité générale de l'État en droits constatés.

Le Palier 2006 est la première étape dans la mise en œuvre de la LOLF dans les outils informatiques. En effet, le projet a été conçu comme une solution transitoire d'ici le déploiement de Chorus, système d'information budgétaire, financière et comptable spécialement conçu au regard de la LOLF.





Chorus : le futur système d'information commun à tous les gestionnaires et comptables de l'État

Chorus est le système d'information qui permettra de gérer la dépense, les recettes non fiscales et la comptabilité de l'État conformément aux dispositions de la LOLF. Cette nouvelle application, dont la conception, le développement et la coordination du déploiement ont été confiés à l'AIFE, sera opérationnelle dans toutes les administrations centrales et déconcentrées de l'État d'ici la fin de la gestion 2009.

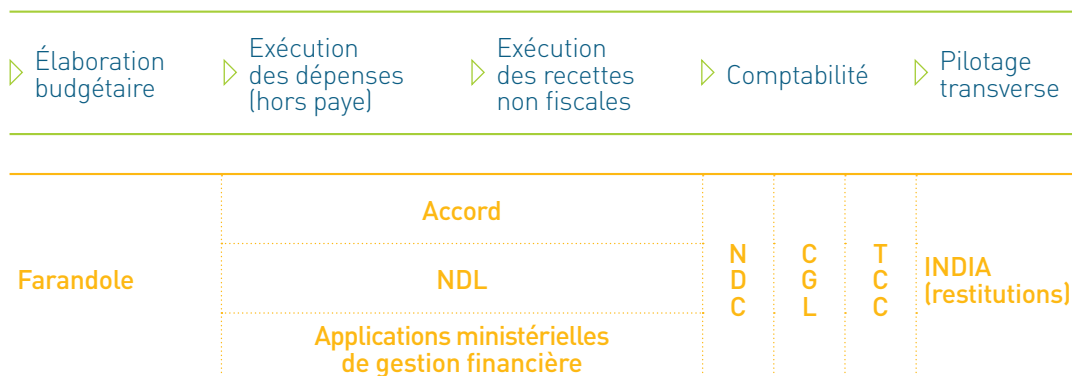
Système d'information commun à tous les gestionnaires et comptables de l'État, Chorus remplacera les applications existantes de gestion de la dépense, des recettes non fiscales et de comptabilité.

Fondée sur un progiciel de gestion intégrée (PGI), l'application sera conçue comme un véritable levier de modernisation de la gestion publique. À ce titre, elle intégrera les travaux de ré-ingénierie des processus budgétaires et comptables, dont l'objectif est d'améliorer les procédures et la productivité des services.

La procédure juridique pour le choix du PGI a été lancée en 2005. Le projet sera réalisé en quatre phases :

- préconception : préparation et cadrage des travaux de conception (2006) ;
- conception : construction et développement de la solution (2007) ;
- pilotes : mise en œuvre anticipée de la solution sur un périmètre fonctionnel et opérationnel restreint (2008) ;
- déploiement : mise en œuvre généralisée de la solution applicative (à partir de 2009).

Avant Chorus



Avec Chorus

